

Réunion du Quartier N° 4 (Pradelles, Zola, Guynemer) du
07/12/2022

Compte Rendu

12 participants

Retour rapide COVID

Travaux majeurs effectués dans le village pendant la crise :

Etage de la Bergerie, Place et rue Victor Hugo, Coursive école, Parking et trottoirs Zola, Chemin Cimetière, Enfouissements réseaux Jean moulin, Rénovation rues Pasteur, Massenet et Rabelais, mise en service nouvelle STEP...

Tout ceci sans augmentation des Taxes locales et grâce à un excédent de fonctionnement dû à une bonne gestion des finances publiques.

Point sur la dernière réunion du 04/12/2019

Même si cela n'est pas très significatif d'y revenir 3 ans après, ils ont été faits. Il est préférable de repartir sur de nouvelles bases.

La parole est donnée aux riverains :

M. BOURRET signale les problèmes d'évacuation des eaux pluviales dans le virage de la rue J.Jacques Rousseau notamment à cause du regard qui est souvent bouché. De même rue J.Jacques Rousseau, le petit parc qui a besoin d'entretien, notamment ne pourrait-on pas couper le cyprès. La difficulté avec le stationnement des 2 côtés de la rue, et le manque de places de parking. M. PICARD appuie sur les mêmes constats.

Pierre-Jean va passer sur place pour faire le point sur ces demandes riveraines.

Françoise GERAUD relève le mauvais état d'entretien du parc des enfants, avec notamment le démontage du tourniquet. Il reste des morceaux du socle en béton et c'est dangereux.

Pierre-Jean indique qu'un contrôle de sécurité a eu lieu, mais va faire révérier pour éviter tout risque d'accident.

Pierre-Jean annonce l'installation courant 2023 d'un nouveau château d'eau dont le village a grandement besoin pour fournir à tous les foyers une pression performante. Bien entendu ces travaux importants vont modifier durablement l'aspect du parc, et bien entendu à l'issue le tourniquet des enfants sera réinstallé et la végétation sera préservée. Une discussion s'engage notamment avec Sylvie SORIANO sur « la laideur » de cette installation et l'éventualité de l'installer ailleurs. Pierre-Jean explique que cette partie du village est la plus adaptée et la plus haute du village, et que la déplacer de 10 mètres ne changerait pas grand-chose, d'autant qu'il y a peu d'habitations impactées dans ce secteur.

Pierre-Jean aborde le projet du lotissement Rabelais, directement lié à l'avancement de notre PLU qui sera acté durant 2023. La puissance du futur château d'eau permettra d'assurer une bonne pression de l'eau pour ce futur lotissement, ainsi que le projet d'installation d'une structure de 16 studios d'accueil séniors qui pourrait voir le jour à l'entrée d'Abeilhan en venant de Servian.

Françoise GERAUD verrait bien la plantation d'un arbre sur le petit parking derrière la mairie qui manque d'ombre l'été.

Sylvie SORIANO évoque la question de la fermeture du bar et en profite pour parler des commerces. Pierre-Jean et Nicolas en profitent pour rétablir quelques vérités, notamment sur la fermeture de l'épicerie l'an dernier et la fréquentation par les abeilhanais de ces commerces de proximité.

Sylvie SORIANO signale le bruit désagréable d'un poteau d'éclairage public aux Pradelles, Pierre-Jean l'a constaté aussi et le nécessaire va être fait rapidement.

Françoise GERAUD signale les sacs poubelles déposés au sol devant les containers, notamment devant le buraliste, et aussi la localisation des 7-8 poubelles près de son hangar. Pierre-Jean va voir Jérôme CAMPO pour améliorer cet espace réservé aux poubelles.

Pierre-Jean aborde le plan d'enlèvement des déchets ménagers mis en place à partir du 1^{er} janvier 2023 par le SICTOM, ainsi que les bio-déchets fin janvier 2023 et l'emplacement de ces bacs fermés et codés, qui seront au nombre de 9 sur la commune.

Franck CALVET évoque le marquage au sol rue Albert Camus et ses difficultés dans ses livraisons et le passage d'un camion, d'autant qu'il habite impasse Guy Mollet.

Informations Municipales.

- Depuis le 7 novembre 2022 un City Stade est ouvert au public sur l'espace ZOLA en lieu et place d'un des cours de tennis, l'autre a été remis à neuf. Pour un coût de 47 k€ ht nous recevrons 14k€ de l'Etat et 14K€ du Département. Un reste à charge de 19k€ incombera à la commune.
- Le bâtiment patrimonial de la cantine (ancienne école) a un cruel besoin de rénovation. Les façades et la toiture sont à refaire impérativement. Nous profitons de l'occasion pour améliorer l'acoustique de la salle de la cantine. Le coût total est de 185K€. Nous recevrons 40k€ du Département et rien de l'état pour l'instant. Le reste à charge de la commune est donc de 145K€ mais ces travaux sont indispensables. Nous escomptons tout de même recevoir de la Communauté de communes, au titre de la rénovation d'un équipement patrimonial 30k€. De Plus nous envisageons d'activer le fond de concours de 50K€ que nous alloue la CCAM que nous remercions vivement de cette initiative à l'attention de toutes les communes des Avant-Monts.

Extinction Eclairage Public :

M. le Maire informe l'assemblée des préoccupations de l'équipe municipale devant la forte augmentation des prix de l'énergie. Il rappelle que depuis 8 ans de gros efforts ont été faits dans la gestion des finances publiques permettant de ne pas augmenter le taux des taxes locales tout en investissant régulièrement dans la rénovation et l'entretien du village. Pour continuer ainsi avec des augmentations prévues de près de 80% des coûts de l'énergie, même si la municipalité y était hostile, l'extinction de nuit de l'éclairage public est inévitable car il représente le plus gros poste de la consommation électrique du village. Hérault Energie et le Pays Haut Languedoc et Vignoble viendront expliquer à l'équipe municipale les tenants et aboutissants de ces mesures.

SICTOM :

Monsieur le Maire informe l'assemblée des nouvelles consignes de tri que le SICTOM va mettre en place au 01 janvier 2023. Celles-ci simplifieront grandement le tri pour tous. Une forte communication de la part du SICTOM relayée par la commune viendra progressivement vous informer.

Collecte du Bio-déchets (bac orange). La municipalité y était opposée. En effet devant la difficulté à gérer déjà 2 bacs (jaune et vert), un troisième est tout simplement impensable. Sauf qu'à compter, là aussi, du 01 Janvier 2023, ce tri sera obligatoire. En effet l'Etat va augmenter drastiquement la taxe sur les déchets enfouis (TGAP). Il est donc primordial de prélever de nos déchets ménagers tous ceux considérés comme organiques qui pourront être compostés et qui devraient représenter environ 30% du poids des déchets ultimes enfouis.

Plutôt qu'une mise en place de bacs individuels, M. le Maire a obtenu du SICTOM de passer aux alentours d'Avril 2023 en containers collectifs. Ainsi 9 bacs étanches disposés judicieusement dans le village permettront aux abeilhanais, sur la base du volontariat, de participer écologiquement au tri du BIO-déchet.

STATIONNEMENTS et JEAN MOULIN :

L'information est donnée à l'assemblée que la municipalité a obtenu l'assurance du Département que dans un avenir que nous souhaitons proche, le revêtement de l'avenue Jean Moulin soit refait. Il incombera juste à la commune de revoir l'agencement de cette avenue au trafic difficile. N'oublions pas que si le stationnement semble anarchique, il n'en reste pas moins qu'il en régule la vitesse. L'inconvénient c'est que les piétons n'y ont pas leur place. L'enjeu pour la mairie sera de faire un aménagement qui prendra en compte tout cela en améliorant la sécurité de tous. Pour cela il faudra inévitablement déplacer le stationnement.

La Mairie s'attelle à en créer au plus proche de l'avenue. Ainsi, les abords du stade vont être aménagés en stationnements avec en plus l'agrandissement du parking existant en bas du stade. Des raccordements sont prévus pour accéder de l'avenue au stade. L'ancienne maison CARRION (mitoyenne avec le bureau de tabac) a été achetée. Après démolition courant 2023, un parking d'environ 12 places sera créé.

Projets à venir :

- réfection rue du moulin à vent.
- En 2023 nous allons voir s'élever le nouveau château d'eau qui fera environ 25 m de haut et qui sera situé entre le boudrome et le cimetière, situé au nord et qui ne présentera aucune nuisance pour les habitations à proximité. Il répondra à tous les besoins de puissance et de fourniture du village. La canalisation principale qui passe sous le village va être détournée et refaite également. C'est un investissement de 3 MF financé par le syndicat mixte de la vallée de l'Hérault.
- Prochainement la commune adhèrera à un nouveau service de communication aux abeilhanais créé par la Communauté de communes des Avant-Monts. Pour ceux qui connaissent, ce sera l'équivalent, en mieux, de l'application ILLIWAP qui aurait un coût de 1087€/an pour la commune si elle y adhèrait. Mais là, ce sera gratuit. Nous reviendrons vers vous dès son lancement.
- Depuis 2019 Le Plan d'Occupation des Sols (POS) n'existe plus. Nous sommes actuellement régis par le Règlement National d'Urbanisme (RNU) et notre nouveau PLU (Plan d'Occupation des Sols) est en cours de réalisation. Mais comme je le disais en réunion publique, une fois passé par les règles de l'Etat, de la Région, du Département, du SCOT et la Communauté de Communes, notre PLU n'est plus vraiment le nôtre... Cela aura tout de même l'avantage, après d'âpres discussions, d'accélérer la création d'un nouveau réservoir d'eau potable dont nous espérons voir les travaux commencer en 2023. La seule autorisation que nous aurons sans doute c'est la création d'équipements publics à la sortie d'Abeilhan direction Servian.

- Les Jardins partagés derrière la cave coopérative sont prêts. Pour toute information vous pouvez prendre contact avec Danièle Mesans, adjointe au Maire au 06.09.01.57.22.

Dates à retenir :

Ce Samedi 10 Décembre	Illumination à partir de 17h30
Samedi 17 décembre 22	Pièce de Théâtre 20h00
Dimanche 18 décembre 22	Course contre le cancer 9h30
Dimanche 8 Janvier 2023	Les Vœux de la municipalité
Dimanche 15 Janvier 2023	Le repas des aînés à partir de 65 ans.

Les conversations se sont prolongées autour d'un convivial pot dinatoire.